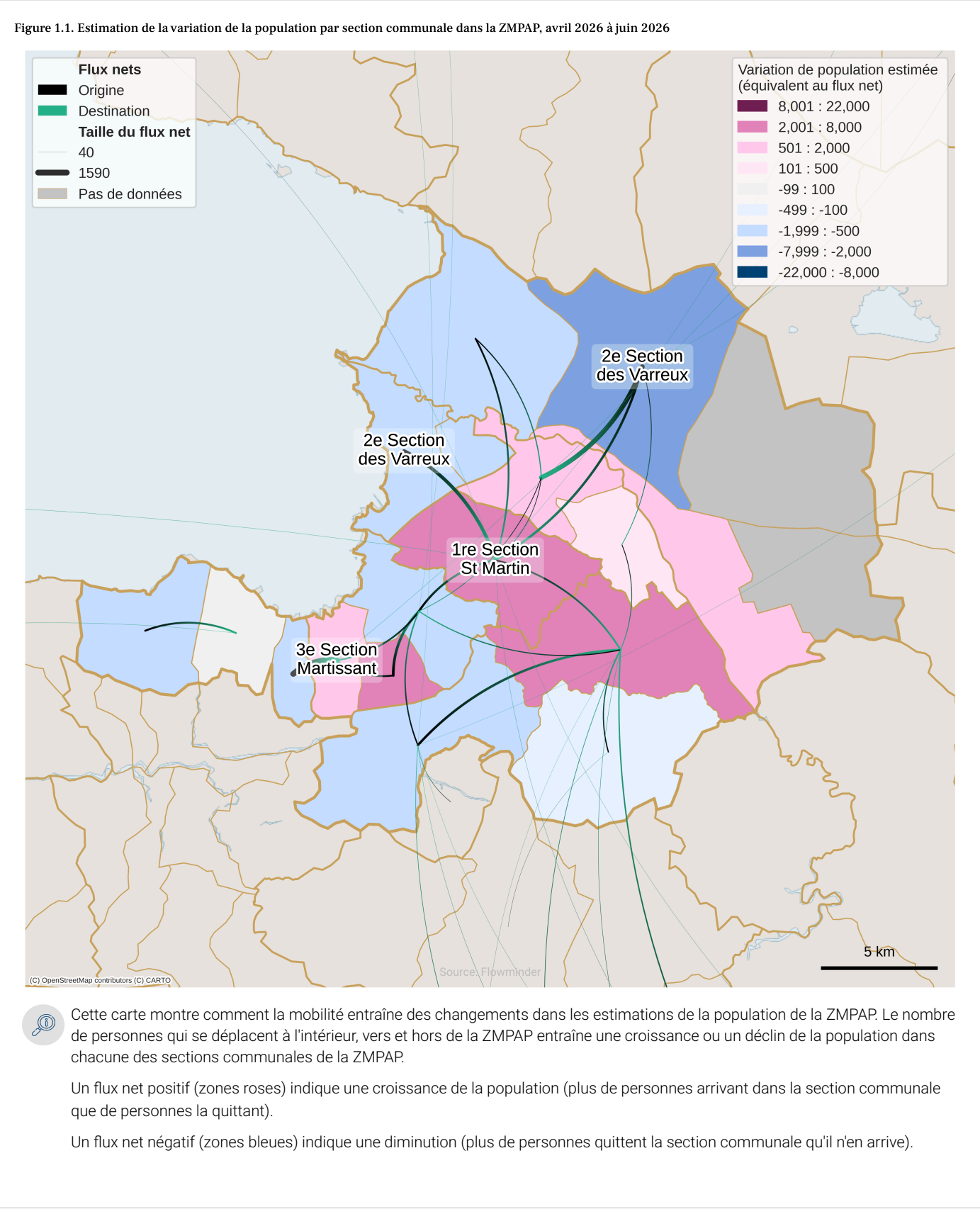




Observations clés (avril 2026 à juin 2026)

- Les plus fortes baisses de population estimée ont eu lieu dans les sections 2e Section des Varreux à Croix-des-Bouquets (-2 900), principalement au profit de la 3e Section Bellevue à Tabarre (Figure 1.1), de la 2e Section des Varreux à Cité Soleil (-1 350) et de la 9e Section Bizoton à Carrefour (-1 310), des mouvements dus à des relogements au sein de la ZMPAP (Tableau 1.1).
- Les plus fortes hausses de population peuvent être observées dans les sections 1re Section St Martin à Delmas (+2 630), 3e Section Martissant à Port-au-Prince (+2 610), et 5e Section Bellevue Chardonnière à Pétion-Ville (+2 200), également principalement dues à des relogements au sein de la ZMPAP.
- De manière générale, les variations de population dans les sections communales de la ZMPAP ont été déterminées par la mobilité interne au sein de la ZMPAP (Tableau 1.1).
- Nos données ne montrent pas les mouvements à l'intérieur de chaque section communale et ne peuvent donc pas être directement comparées aux rapports du DTM (**ETT-91, ETT-85.1**), mais les sections communales présentant des baisses de population (2e Section des Varreux à Croix-des-Bouquets et 2e Section des Varreux à Cité Soleil) sont celles touchées par des violences armées ayant entraîné, selon le DTM, un nombre élevé de déplacements signalés.

Les variations démographiques au sein des sections de la ZMPAP peuvent être soudaines ; pour replacer les derniers mois dans le contexte des cinq dernières années, veuillez vous reporter à la page 2. Dans l'ensemble, la population de la ZMPAP a augmenté de mars à juin 2026, mais de seulement 1 640 personnes (voir p. 3 pour la mobilité entre la ZMPAP et le reste d'Haïti, et p. 4 pour une perspective sur cinq ans des variations de population dans la ZMPAP et dans les six autres grandes zones urbaines) **Les données utilisées dans ce rapport sont accessibles sur <https://haiti.mobility-dashboard.org/>**

REMARQUE : En raison d'une couverture partielle et faible des données, les estimations peuvent contenir des biais.

Tableau 1.1. Estimation de la variation de la population dans les sections communales de la ZMPAP, due à la mobilité au sein et en dehors de la ZMPAP, avril 2026 à juin 2026

Commune	Section communale	Variation totale (= flux net)	Flux net pour la section ZMPAP avec d'autres sections ZMPAP	Flux net pour la section ZMPAP avec les sections extérieures
Croix-Des-Bouquets	2e Section des Varreux	-2,910	-2,680	-230
Cité Soleil	2e Section des Varreux	-1,350	-1,250	-100
Carrefour	9e Section Bizoton	-1,300	-1,360	50
Croix-Des-Bouquets	1re Section des Varreux	-1,040	-1,000	-40
Port-au-Prince	2e Section Morne l'Hopital	-740	-770	30
Pétion-Ville	3e Section Etang du Jonc	-630	-1,040	410
Carrefour	11e Section Rivière Froide	-440	-590	150
Cité Soleil	1re Section des Varreux	-300	-200	-90
Pétion-Ville	4e Section Bellevue la Montagne	-230	-220	-10
Tabarre	4e Section Bellevue	-20	-40	20
Croix-Des-Bouquets	3e Section Petit Bois	40	-20	60
Carrefour	10e Section Thor	360	460	-100
Port-au-Prince	1re Section Turgeau	1,110	920	190
Tabarre	3e Section Bellevue	1,600	1,540	60
Pétion-Ville	5e Section Bellevue Chardonnière	2,220	1,610	610
Port-au-Prince	3e Section Martissant	2,600	2,510	90
Delmas	1re Section St Martin	2,630	2,140	490
Croix-Des-Bouquets	4e Section Petit Bois	Pas de données	Pas de données	Pas de données
Croix-Des-Bouquets	5e Section Petit Bois	Pas de données	Pas de données	Pas de données

n = 17 sur 19 sections communales avec données

La colonne dorée montre la variation totale de la population par section communale de la ZMPAP, due à la mobilité. Les deux colonnes suivantes la décomposent : mobilité entre sections au sein de la ZMPAP, puis mobilité avec des sections hors ZMPAP. La somme des deux colonnes de droite égale la colonne dorée.

Figure 2.1. Estimations mensuelles de la population : 1re Section St Martin (janvier 2022 à juin 2026)

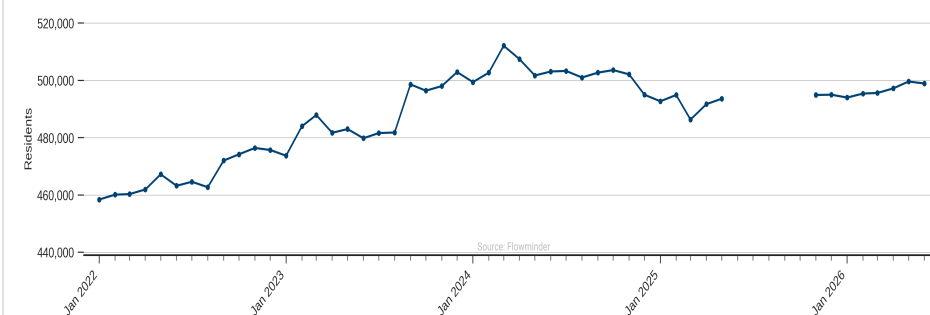


Figure 2.2. Estimations mensuelles de la population : 1re Section Turgeau (janvier 2022 à juin 2026)

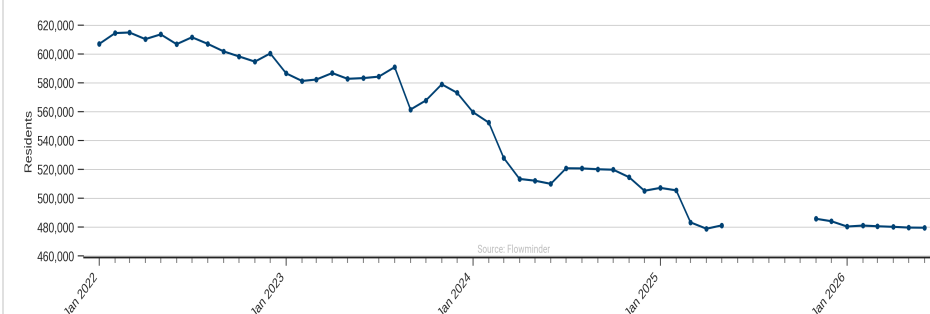


Figure 2.3. Estimations mensuelles de la population : 3e Section Martissant (janvier 2022 à juin 2026)

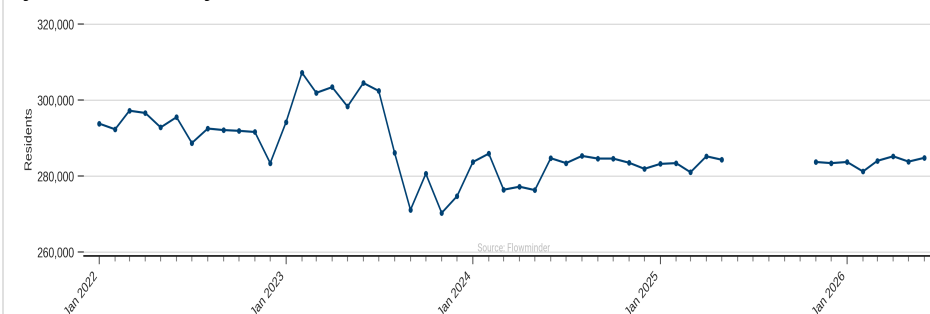


Figure 2.4. Estimations mensuelles de la population : 5e Section Bellevue Chardonnière (janvier 2022 à juin 2026)

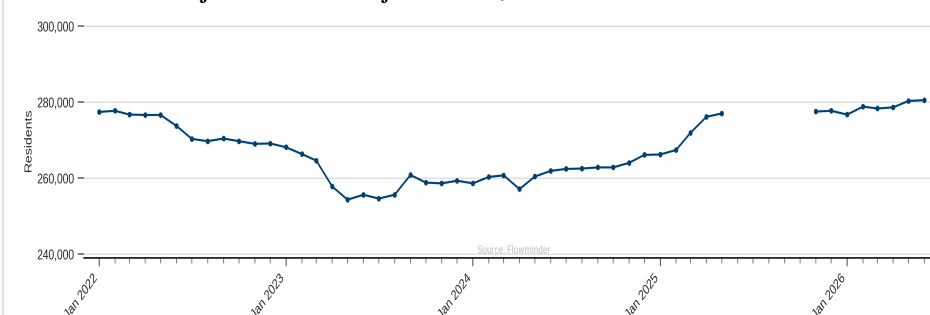


Figure 2.5. Estimations mensuelles de la population : 10e Section Thor (janvier 2022 à juin 2026)

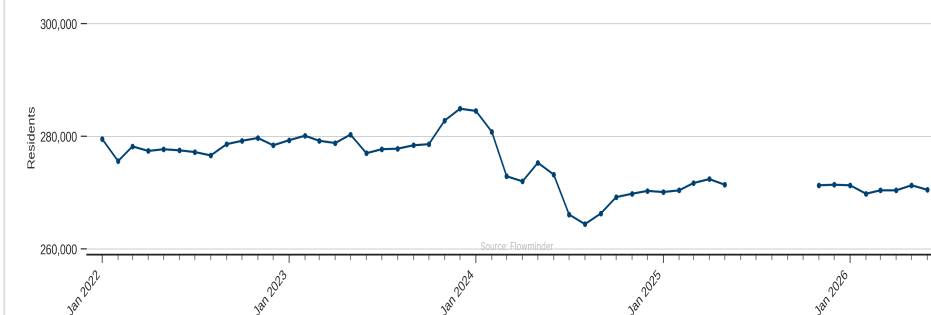


Figure 2.6. Estimations mensuelles de la population : 11e Section Rivière Froide (janvier 2022 à juin 2026)

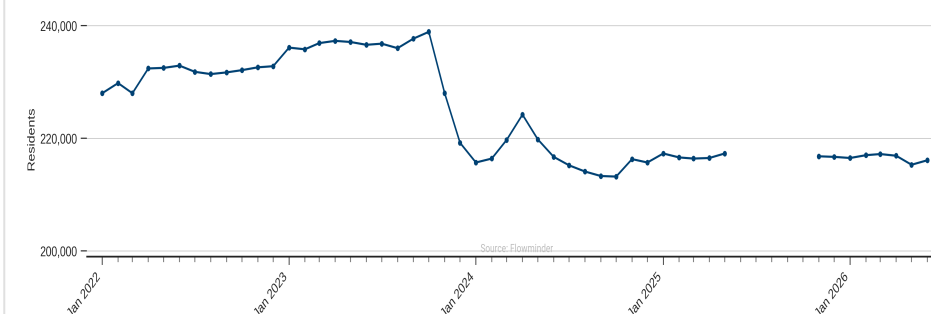


Figure 2.7. Estimations mensuelles de la population : 2e Section Morne l'Hopital (janvier 2022 à juin 2026)

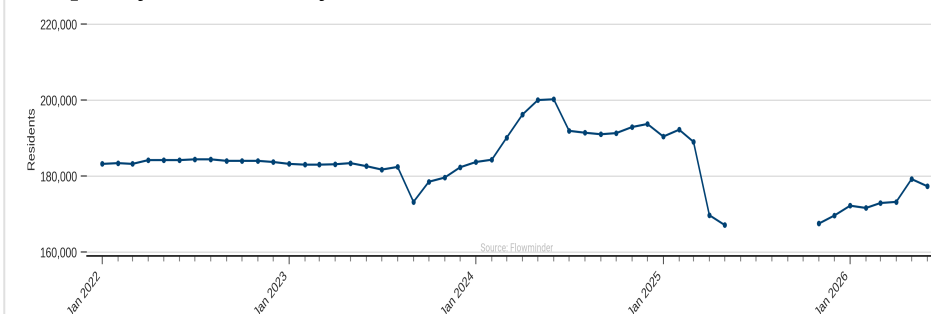
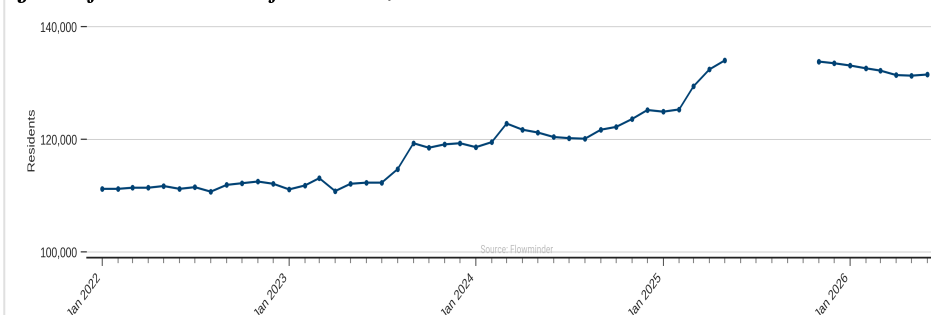


Figure 2.8. Estimations mensuelles de la population : 3e Section Etang du Jonc (janvier 2022 à juin 2026)



Observations clés (2022 à 2026)

1. Le pipeline Flowminder-Digicel a été interrompu de juin à octobre 2025, aucune donnée n'étant actuellement disponible pour cette période.
2. La population estimée de la plupart des sections communales de la ZMPAP est restée stable au cours des sept derniers mois, de novembre 2025 à juin 2026.
3. La section 1re Section Turgeau a perdu environ 100 000 habitants depuis janvier 2024, bien que la population estimée soit restée relativement stable de novembre 2025 à juin 2026. La section 2e Section des Varreux à Croix-des-Bouquets présente également une tendance à la baisse de la population estimée depuis janvier 2022.
4. Deux sections affichent une tendance à la hausse de la population depuis janvier 2022 : 1re Section St Martin (d'environ +40 000 habitants) et 3e Section Bellevue (d'environ +10 000 habitants).
5. La population estimée de la 11e Section Rivière Froide (Carrefour) a diminué de plus de 20 000 habitants entre octobre 2024 et janvier 2024, suivie d'une période de stabilité.

REMARQUE : En raison d'une couverture partielle et faible des données, les estimations peuvent contenir des biais.

Figure 2.9. Estimations mensuelles de la population : 2e Section des Varreux (janvier 2022 à juin 2026)

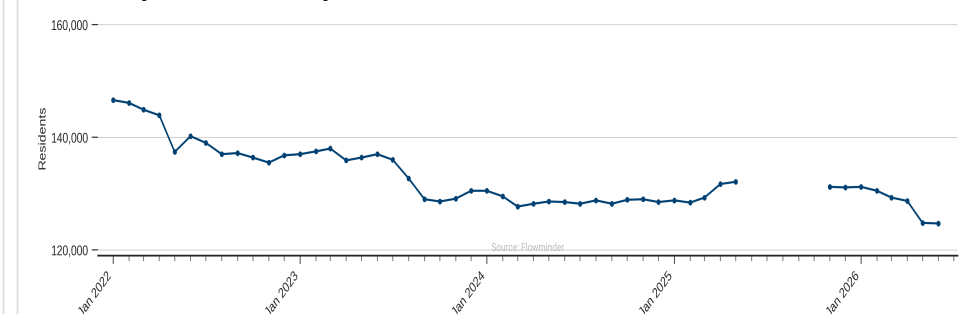
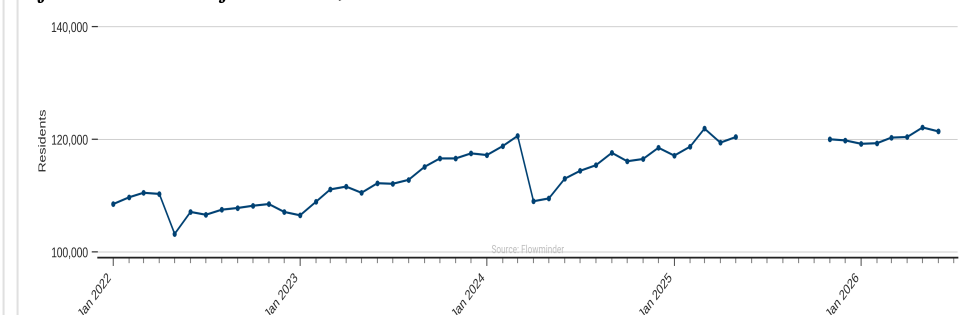


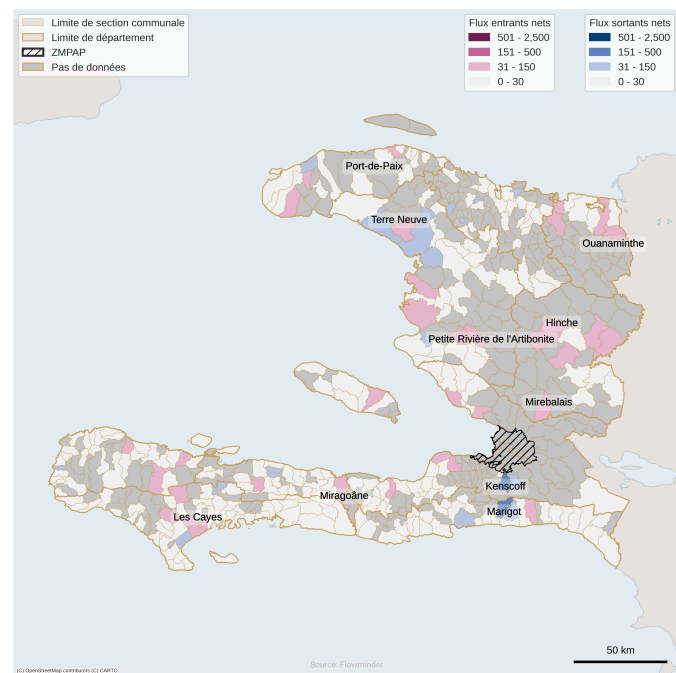
Figure 2.10. Estimations mensuelles de la population : 3e Section Bellevue (janvier 2022 à juin 2026)



Évolution du nombre de résidents de la ZMPAP
décembre 2025 à mars 2026
(flux net total)

-780

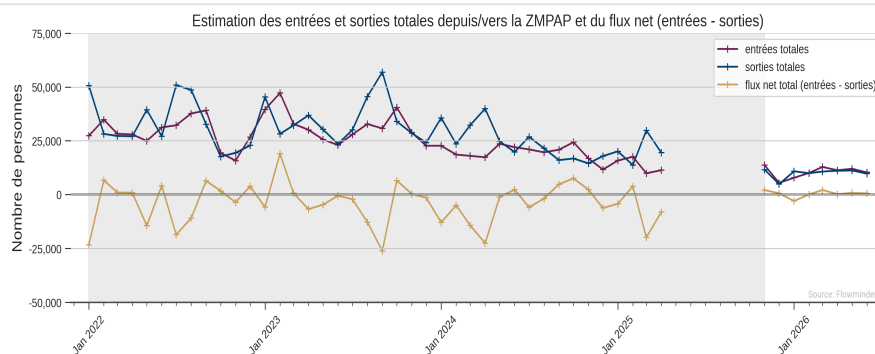
Figure 3.1. Estimation de la variation de la population due à la mobilité avec la ZMPAP par section communale, décembre 2025 à mars 2026



Ces cartes ne montrent que l'impact de la mobilité de la ZMPAP sur l'évolution de la population dans une section communale. Les zones en rose montrent une croissance de la population due à la mobilité avec la ZMPAP (flux net positif = plus d'arrivées dans la section communale que de départs de ces sections communales vers la ZMPAP). Les zones en bleu montrent un déclin de la population dû à la mobilité avec la ZMPAP (flux net négatif = plus de départs de ces sections communales vers la ZMPAP que d'arrivées dans la section communale en provenance de la ZMPAP).

Figure 3.3. Estimation de la variation de la population dans la ZMPAP due à la mobilité, janvier 2022 à juin 2026

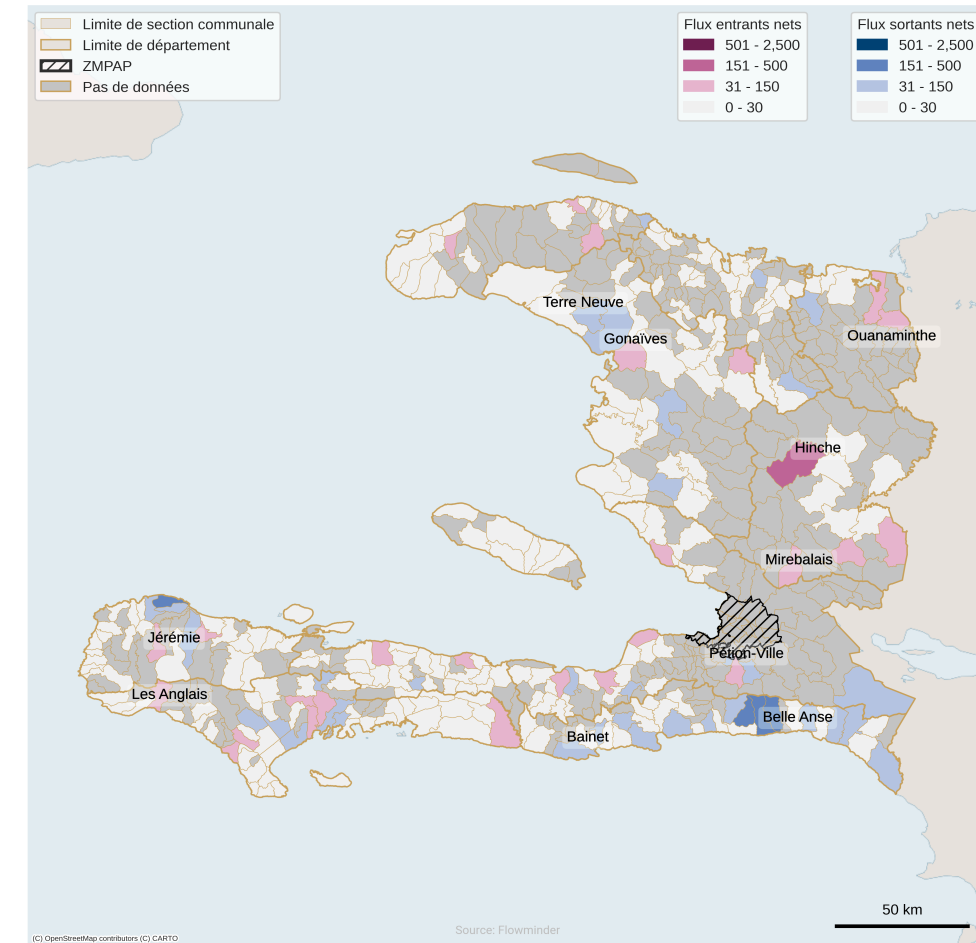
Nombre total de personnes entrant et sortant de la ZMPAP, entraînant une croissance démographique lorsque le flux net est positif (= plus de personnes entrant dans la ZMPAP que de personnes en sortant) ou un déclin démographique lorsque le flux net est négatif (= plus de personnes sortant de la ZMPAP que de personnes en entrant), au cours des cinq dernières années. Total des entrées = nombre total d'arrivées. Total des sorties = nombre total de départs.



Évolution du nombre de résidents de la ZMPAP
mars 2026 à juin 2026 (flux net total)

+1 580

Figure 3.2. Estimation de la variation de la population due à la mobilité avec la ZMPAP par section communale, mars 2026 à juin 2026



Observations clés (décembre 2025 à juin 2026)

- Le flux net estimé entre la zone métropolitaine de Port-au-Prince (ZMPAP) et le reste d'Haïti, de décembre 2025 à juin 2026, est relativement équilibré par rapport à toute autre période de la série chronologique (débutant en février 2022, Figure 3.3) pour les sections communales observables. Moins de personnes arrivent (flux entrants) et quittent (flux sortants) la ZMPAP, ce qui indique une réduction de la mobilité globale.
 - La population estimée de la ZMPAP a diminué de décembre 2025 à mars 2026 (-780),
 - mais ces baisses ont été compensées par des hausses entre mars et juin 2026 (+1 640).
 - Cette alternance de hausses et de baisses de la population de la ZMPAP a été observée à de nombreuses reprises depuis 2022 (Figure 3.3).
- Les sections présentant un flux net entrant depuis la ZMPAP depuis février (en rose) se trouvaient principalement dans les communes de Hinche, Mirebalais et Les Anglais (Tableau 3.1, Figure 3.2). Les sections présentant un flux net sortant vers la ZMPAP se trouvaient dans les communes de Belle Anse, Marigot et Jérémie (en bleu) (Tableau 3.2, Figure 3.2).
- L'effet de la mobilité avec la ZMPAP sur les populations estimées des sections communales ailleurs en Haïti évolue dans le temps. De mars à juin 2026, la mobilité globale a augmenté par rapport à la période de décembre 2025 à mars 2026 (Fig. 3.1 et 3.2). De décembre 2025 à mars 2026, la majorité de la mobilité se traduisait par des flux nets entrants depuis la ZMPAP, en particulier vers la péninsule de Tiburon (Fig. 3.1, en rose). Puis, de mars à juin 2026, davantage de sections communales ont présenté des flux nets sortants vers la ZMPAP (Fig. 3.2, en bleu)

REMARQUE : En raison d'une couverture partielle et faible des données, les estimations peuvent contenir des biais.

Tableau 3.1. Sections communales avec la plus forte augmentation de population (flux net entrant) due à la mobilité avec la ZMPAP (mars 2026 à juin 2026)

Département	Commune	Section communale	Flux entrants nets
Centre	Hinche	1re Section Juanaria	180
Centre	Mirebalais	4e Section Crête Brûlée	140
Sud	Les Anglais	3e Section Cosse	100
Artibonite	Gonaïves	1re Section Pont Tamarin	80
Nord-Est	Ouanaminthe	1re Section Haut Maribahoux	70

Flux net positif = flux entrant net. Ce tableau résume les sections communales présentant la plus grande différence entre le nombre de personnes arrivées et celles parties, en lien avec la mobilité avec la ZMPAP. Il indique combien de personnes supplémentaires sont entrées dans chaque section communale en provenance de la ZMPAP par rapport à celles qui en sont parties pour se rendre dans la ZMPAP.

Tableau 3.2. Sections communales avec la plus grande diminution de population (sortie nette) due à la mobilité avec la ZMPAP (mars 2026 à juin 2026)

Département	Commune	Section communale	Flux sortants nets
Sud-Est	Belle Anse	2e Section Mabrioie	470
Sud-Est	Marigot	4e Section Fond Jean Noël	380
Sud-Est	Belle Anse	1re Section Bais d'Orange	230
Grande'Anse	Jérémie	9e Section Fond Rouge Torbeck	170
Ouest	Pétion-Ville	1re Section Montagne Noire	120

Flux net négatif = flux sortant net (exprimé en valeur positive). Le tableau résume les sections communales présentant la plus grande différence entre le nombre de personnes arrivées et celles parties, en lien avec la mobilité avec la ZMPAP, montrant combien de personnes de plus sont parties qu'arrivées.

Tendance de la population urbaine sur environ 4.5 ans en raison de la mobilité en Haïti. La population estimée de la ZMPAP a diminué d'environ 140 000 habitants depuis janvier 2022 et est restée autour de 2,90 à 2,92 millions depuis fin 2024. Entre janvier et juin 2026, elle a légèrement augmenté de 4 070 personnes (+0,14 %).

Figure 4.1. ZMPAP : estimations mensuelles de la population (janvier 2022 à juin 2026)

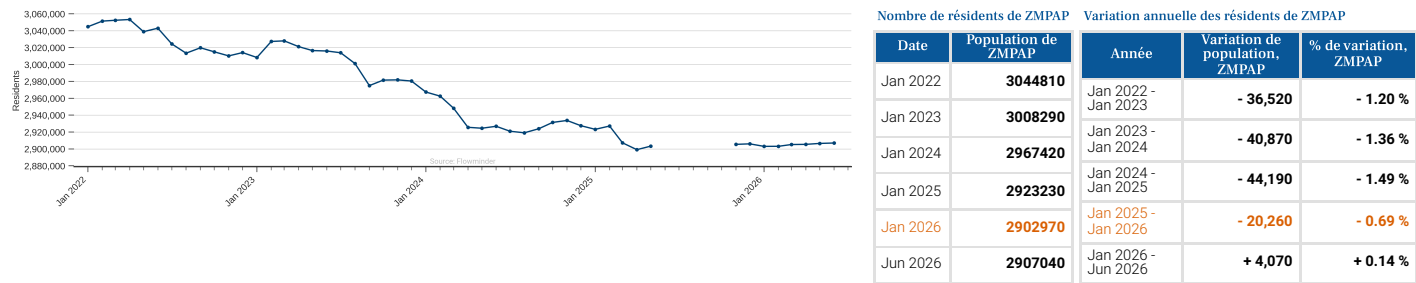


Figure 4.2. Gonaïves : estimations mensuelles de la population (janvier 2022 à juin 2026)

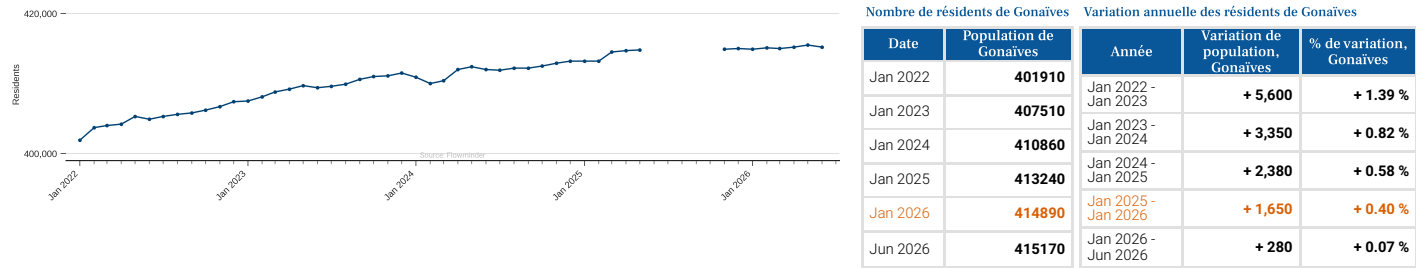


Figure 4.3. Cap-Haïtien : estimations mensuelles de la population (janvier 2022 à juin 2026)

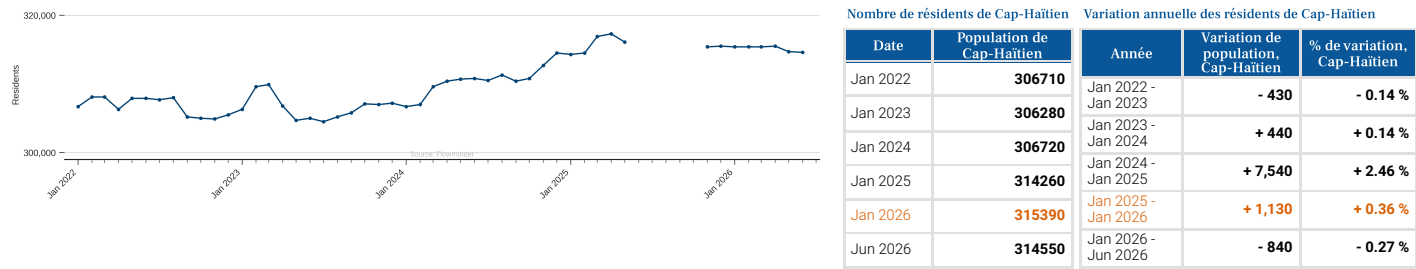
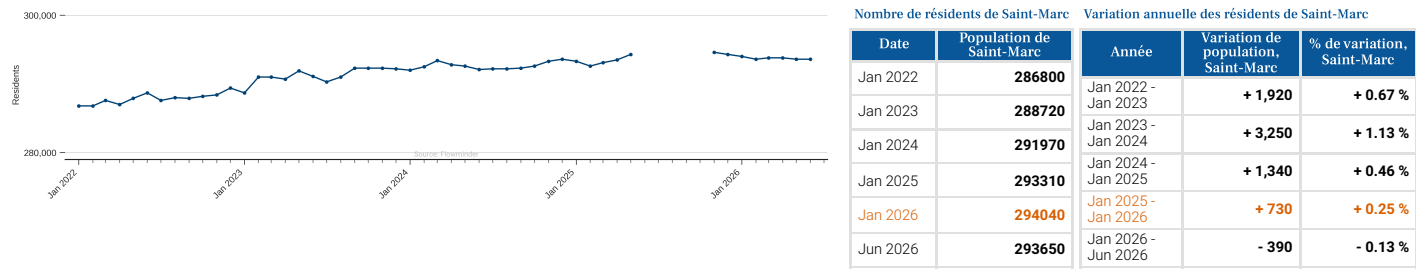


Figure 4.4. Saint-Marc : estimations mensuelles de la population (janvier 2022 à juin 2026)



Observations clés (2022 à 2026)

- La population estimée de la ZMPAP a globalement diminué depuis janvier 2022 et se maintient juste en dessous de 2,92 millions depuis mars 2025.
- De décembre 2025 à juin 2026, la population estimée de la ZMPAP dans son ensemble est restée relativement constante en raison d'une mobilité réduite (baisse des flux entrants et sortants) et d'une mobilité plus équilibrée (flux nets plus faibles) avec le reste d'Haïti (Fig. 3.3).
- Contrairement à la ZMPAP, la population estimée dans les autres zones urbaines a globalement augmenté entre janvier 2022 et janvier 2026, bien qu'à des rythmes variables. Alors que la population de Cap-Haïtien est restée stable jusqu'en 2024, elle a augmenté de 2,5 % entre janvier 2024 et janvier 2025, et est restée stable depuis à 3,15 millions.
- Entre janvier et juin 2026, la population estimée a légèrement diminué à Cap-Haïtien, Saint-Marc et Jérémie (de moins de 0,4 %).

REMARQUE : En raison d'une couverture partielle et faible des données, les estimations peuvent contenir des biais.

Figure 4.5. Jacmel : estimations mensuelles de la population (janvier 2022 à juin 2026)

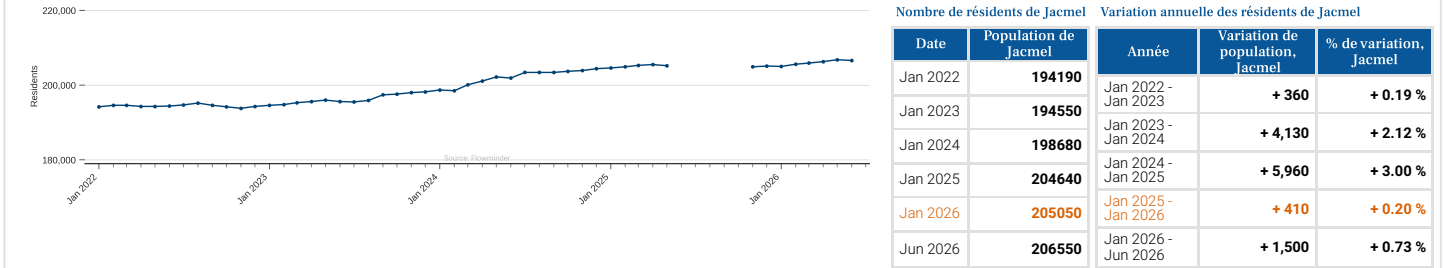


Figure 4.6. Les Cayes : estimations mensuelles de la population (janvier 2022 à juin 2026)

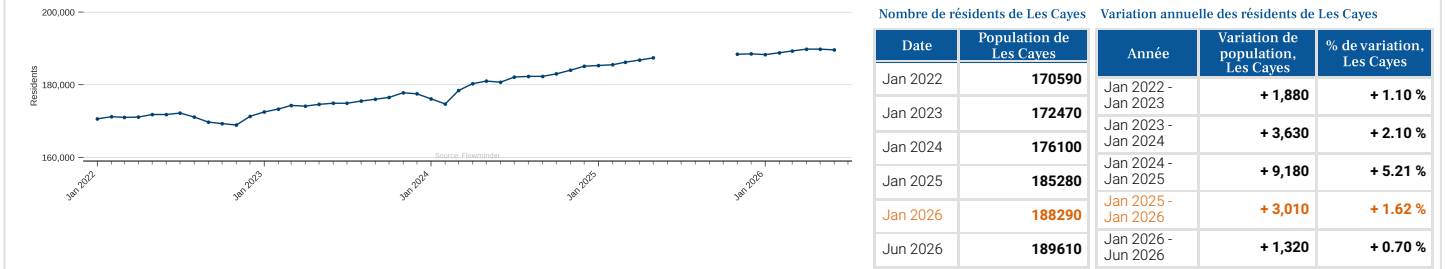
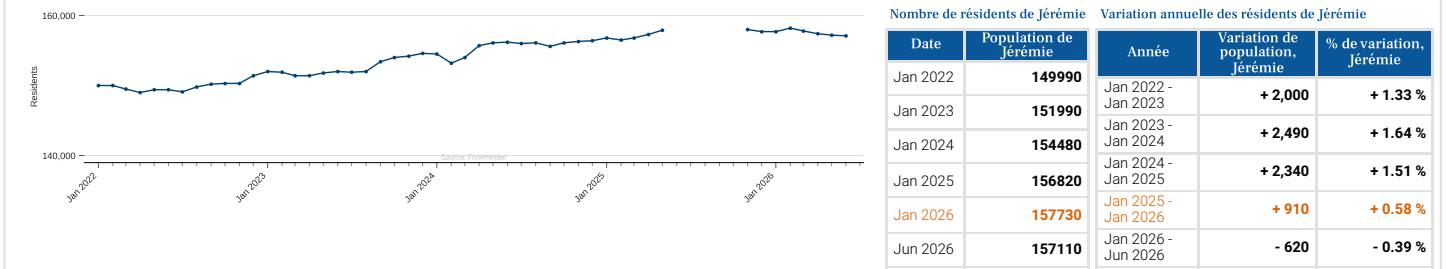


Figure 4.7. Jérémie : estimations mensuelles de la population (janvier 2022 à juin 2026)



Auteurs et donateurs

Ce rapport a été rédigé par la Fondation Flowminder.
Ce travail a été rendu possible grâce au financement du Fonds d'Assistance Économique et Sociale (FAES) d'Haïti, du Groupe de la Banque interaméricaine de développement (Groupe BID), ainsi que de la Fondation William et Flora Hewlett.

Remerciements

Cette étude a été rendue possible grâce aux données anonymisées (agrégées) sur l'utilisation des téléphones portables fournies par Digicel Haïti.

Données du rapport

Ce rapport utilise notre ensemble de données v4.0 ([documentation](#), [notes de version](#)), disponible sur <https://haiti.mobility-dashboard.org>.

Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires pour nous aider à améliorer les futurs rapports et les demandes de types d'analyse spécifiques.

Veuillez envoyer un e-mail à info@flowminder.org pour nous faire part de vos commentaires et suggestions, ou si vous avez des besoins analytiques spécifiques que nous pouvons prendre en charge.

REMARQUE : Le flux de données entre Flowminder et Digicel a été interrompu de juin à octobre 2025. Aucune donnée n'est actuellement disponible pour cette période.

REMARQUE : En raison de la couverture partielle et limitée de la population par les données utilisées par Flowminder, les estimations présentées dans ce rapport peuvent comporter des biais. En particulier, pour les départements de l'Artibonite, du Centre, du Nord-Est et du Nord-Ouest, les données ne sont disponibles que pour un nombre limité de sections.

Ce rapport et son contenu ne peuvent être partagés qu'avec la mention de la Fondation Flowminder. L'adaptation est autorisée à condition que les modifications soient indiquées et que la Fondation Flowminder soit citée. L'utilisation du rapport et de son contenu est limitée à des fins humanitaires et de développement.

Exclusion de garantie et limitation de responsabilité : Dans la mesure du possible, Flowminder propose ce rapport et son contenu en l'état et en fonction de sa disponibilité, et ne fait aucune déclaration ni ne donne aucune garantie de quelque nature que ce soit concernant ce rapport et son contenu, qu'elle soit expresse, implicite, légale ou autre. Cela inclut, sans s'y limiter, les garanties de titre, de qualité marchande, d'adéquation à un usage particulier, d'absence de contrefaçon, d'absence de défauts latents ou autres, d'exactitude ou de présence ou d'absence d'erreurs, qu'elles soient connues ou non ou qu'elles puissent être découvertes. Dans la mesure du possible, Flowminder ne sera en aucun cas responsable, sur la base d'une quelconque théorie juridique (y compris, mais sans s'y limiter, la négligence) ou d'une autre manière, des pertes, coûts, dépenses ou dommages directs, spéciaux, indirects, accessoires, consécutifs, punitifs, exemplaires ou autres résultant de l'utilisation du rapport ou de son contenu, même si Flowminder a été informée de la possibilité de ces pertes, coûts, dépenses ou dommages. L'exclusion de garantie et la limitation de responsabilité prévues ci-dessus doivent être interprétées d'une manière qui, dans la mesure du possible, se rapproche le plus possible d'une exclusion et d'une renonciation absolues à toute responsabilité.

Confidentialité des données et gouvernance

Aucune donnée personnelle, telle que l'identité, les données démographiques, la localisation, les contacts ou les déplacements d'un individu, n'est mise à la disposition du gouvernement ou de toute autre tierce partie à quelque moment que ce soit. Tous les résultats produits par Flowminder sont des résultats agrégés (par exemple, la densité d'abonnés dans une municipalité donnée), ce qui signifie qu'ils ne contiennent aucune information sur les abonnés individuels.

Ces données sont entièrement anonymisées. Cette approche est conforme au règlement général sur la protection des données de l'Union européenne (UE GDPR 2016/679). Les données sont traitées sur un serveur installé derrière le pare-feu de l'opérateur de réseau mobile en Haïti, et aucune donnée personnelle ne quitte les locaux de l'opérateur.

Considérations sur les données

Les estimations présentées sont notre meilleure évaluation actuelle des mouvements. Cependant, il existe un certain nombre d'incertitudes. Les informations doivent être interprétées en tenant compte des autres données disponibles.

Pour plus d'informations sur nos méthodes, veuillez consulter notre *Rapport méthodologique pour les estimations de la plateforme de données sur la mobilité en Haïti (v4.0)* [ici](#).

Sources des données

- Données pseudonymisées sur l'utilisation des téléphones mobiles : Digicel Haïti
- Produits de données : Flowminder (voir haiti.mobility-dashboard.org)

Rapport(s) précédent(s)

Fondation Flowminder, Juin 2026. **Impact de la crise en Haïti sur la mobilité de la population (01 janvier 2022 - 31 mai 2026)**

<https://www.flowminder.org/resources/publications-reports/haiti-reports-publications/rapport-de-crise-prolongee-impact-de-la-crise-en-haiti-sur-la-mobilite-pour-la-periode-01-janvier-2022-31-mai-2026>

Fondation Flowminder, Mars 2025. **Impact de la crise en Haïti sur la mobilité de la population (01 janvier 2020 - 28 février 2025)**

<https://www.flowminder.org/resources/publications-reports/haiti-reports-publications/rapport-de-crise-prolongee-impact-de-la-crise-en-haiti-sur-la-mobilite-de-la-population-01-janvier-2020-28-fevrier-2025>

La citation suivante est requise lors de l'utilisation des données et des informations contenues dans ce rapport :

Fondation Flowminder, juillet 2026. Rapport de crise prolongée : Impact de la crise en Haïti sur la mobilité de la population (01 janvier 2022 - 30 juin 2026)